

une commission royale d'enquête permanente sur la citoyenneté, chargée de présenter un rapport documenté sur les aspects sociaux, économiques et éducatifs de la citoyenneté.⁽⁴⁷⁾

Cette étude est particulièrement intéressante, parce qu'elle va au-delà de la liste habituelle des désavantages sociaux pour inclure certains problèmes généralement considérés comme purement «personnels», par exemple s'occuper des personnes à charge. Cette situation peut s'avérer un empêchement surtout pour les femmes, qui assument encore une part disproportionnée des responsabilités familiales. Depuis l'adoption de lois contre la discrimination, on ne peut plus légalement empêcher les femmes de participer, mais celles-ci arrivent encore difficilement à concilier obligations familiales et civiques. Par conséquent, pour bien des féministes, les femmes ne seront pas des citoyennes à part entière tant que le monde du travail ne fera pas une plus grande place aux obligations familiales et tant que les hommes n'assumeront pas leur part des tâches domestiques.⁽⁴⁸⁾

En plus de la focalisation traditionnelle sur le respect des droits des femmes et l'amélioration de leurs chances, on s'intéresse maintenant beaucoup à la notion de responsabilité et à son interprétation féministe. Nombre de personnes continuent de craindre que l'inéquitable fardeau des «responsabilités» ne retombe encore sur les femmes. Ainsi, quand on parle d'«autonomie» et d'«obligations familiales» même sans viser les femmes, beaucoup ont tout de même l'impression qu'on sous-entend que les hommes devraient subvenir aux besoins de leur famille, et les femmes, s'occuper de la maison, des personnes âgées, des malades et des enfants. Une telle conception ne fait évidemment que consolider les obstacles qui nuisent à l'entière participation des femmes à la société.⁽⁴⁹⁾

Bien des féministes ont donc tendance à se méfier du discours sur les responsabilités, qui pourrait n'être qu'une tentative voilée de valoriser les notions traditionnelles du patriarcat. D'autres toutefois s'en réjouissent, parce qu'il s'agit là d'un langage familier aux femmes. D'après ces personnes, les hommes et les femmes ne raisonnent pas de la même manière, notamment parce que ces dernières ont tendance à percevoir les problèmes moraux comme un «conflit d'obligations» plutôt que comme des «droits concurrents». Les femmes, raisonne-t-on, hésitent souvent à faire valoir leurs droits, qu'elles considèrent égoïstes ou contradictoires; elles sont plutôt enclines à penser à leurs obligations.⁽⁵⁰⁾ Le Comité n'est pas en mesure de prendre position, mais il sent qu'il est urgent de redoubler les efforts pour encourager les femmes à la participation civique. Il faudra du temps pour faire disparaître les inégalités dans la vie privée, car il n'y a pas de formule magique. Dans l'intervalle, toutefois, il est important d'en faire davantage pour que les préoccupations et les voix des femmes soient entendues.

(47) *Ibid.*, p. 40.

(48) *Ibid.*, p. 40 et 15-16.

(49) *Ibid.*, p. 16.

(50) *Ibid.*, p. 17.